



folatecoere.fr



NAO 2023 – post R4

FO constate que l'accord proposé par la Direction n'a pas tenu compte de nos principales revendications. Nous avons appelé à la mise en place d'une Augmentation Générale de 120€ et d'une Augmentation Individuelle pour tous. Ces mesures étaient essentielles pour garantir une reconnaissance adéquate de l'**engagement** et du **dévouement** de tous les salariés. Cette déconnexion précise entre vos attentes et les résultats de l'accord a conduit **FO** à ne pas signer le résultat des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) 2023.

Nous regrettons que l'accord ne soit pas à la hauteur des **attentes justes** et **légitimes des salariés**. Un véritable dialogue social, des négociations fructueuses et une prise en compte attentive des besoins de toutes les catégories sont indispensables pour améliorer les **conditions de travail**. Il est fondamental que chaque salarié se sente véritablement valorisé pour son engagement.

Cela étant dit, notre **détermination** et notre **volonté** ont tout de même permis de faire bouger les lignes. Notre **dernier tract** et **mail** transmis à la Direction ont permis de mettre en lumière les préoccupations des salariés et a suscité une réaction de la part de la Direction. Ainsi, un nouveau PV de désaccord a été proposé aux Organisations Syndicales. Ce dernier réintègre toutes les mesures obtenues par **FO** lors des dernières négociations et seront mises en œuvre avant fin juillet :

Site web: <http://folatecoere.fr/>

Email: syndicat.fo.latecoere@latecoere.aero

Contacts :

Stéphane Faget

David Castaing

Jean-Michel Couget

06 21 05 17 64

06 35 14 37 72

05 67 73 4373

- la revalorisation du salaire mini à 1 790,00€ ;
- le passage du point société à 7,279 au 1^{er} janvier 2023 ;
- le passage du point ancienneté à 7,497 au 1^{er} janvier 2023 ;
- le maintien du salaire net pour les passages au coefficient 270 ;
- l'augmentation du titre restaurant de 7,47€ à 9,20€ ;
- à minima 10 passages Cadres hors budget ;
- à minima 30 passages de coefficients non cadres hors budget ;
- l'augmentation de la prise en charge de 20,00€ supplémentaires pour les frais réels d'hébergements à Paris et en province ;
- budget formation à hauteur de 250 000€ au 1^{er} janvier 2024.

En dépit des multiples interventions de **FO** auprès de la Direction pour contester les propositions salariales que nous jugeons **insuffisantes**, la nécessité d'une augmentation individuelle pour les non-cadres et d'une augmentation générale de 120€ pour tous continue d'être ignorée. Malheureusement, la Direction persiste à maintenir **ses décisions unilatérales** :

- pour les non-cadres, une AG de 115€ à partir du 1^{er} janvier 2023,
- pour les Cadres, une AG de 1,5% du salaire de base et un budget d'AI de 3%, également à partir du 1^{er} janvier 2023.

Néanmoins, **FO** reste plus que jamais mobilisé et continuera à faire entendre vos attentes.

FO, Notre santé, Nos emplois, Nos salaires, Notre entreprise.

Site web:	http://folatecoere.fr/	Email:	syndicat.fo.latecoere@latecoere.aero
Contacts :			
Stéphane Faget		David Castaing	
06 21 05 17 64		06 35 14 37 72	
		Jean-Michel Couget	
		05 67 73 4373	